
Présidence : Finlande**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT
(725ème séance plénière)**

1. Date : Vendredi 8 août 2008

Ouverture : 16 h 05

Clôture : 16 h 50

2. Président : M. M. Kivikoski

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : SITUATION EN GÉORGIE

Président, Centre de prévention des conflits, Géorgie, Fédération de Russie (PC.DEL/699/08), France-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; ainsi que le Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel, souscrivent à cette déclaration), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/696/08), Ukraine (PC.DEL/698/08), Norvège (PC.DEL/697/08), Canada (annexe), Turquie

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

À annoncer



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/725

8 août 2008

Annexe

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

725^{ème} séance plénière

PC Journal No 725, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU CANADA

Le Gouvernement canadien condamne énergiquement la violence récente en Géorgie et déplore les morts et les blessés qu'elle a provoqués. Les actions militaires menées par toutes les parties sont source de vive préoccupation et le Canada exhorte à mettre fin immédiatement à la violence. Nous demandons instamment à toutes les parties en cause de faire preuve d'un maximum de retenue dans les paroles et les actes.

Nous appelons à nouveau avec force toutes les parties à reprendre le dialogue pacifique et à s'abstenir d'aggraver encore les tensions par des actions agressives et provocatrices et préconisons une solution souple, pacifique et négociée au conflit qui respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Géorgie.

Le Canada exhorte la Fédération de Russie à soutenir la reprise des pourparlers entre la Géorgie et l'Ossétie du Sud et engage les deux parties à entamer de tels pourparlers, ce qui, notons-nous, aurait dû avoir lieu aujourd'hui.

À cet égard, nous prenons note avec satisfaction que la Fédération de Russie a déclaré qu'elle continuera à s'efforcer d'éviter de nouvelles pertes en vies humaines et de rétablir la paix dans la région géorgienne d'Ossétie du Sud. Nous sommes cependant consternés d'entendre que le Premier Ministre russe Poutine a menacé la Géorgie de représailles pour les hostilités qui se déroulent en Ossétie du Sud. Nous ne pensons pas que de telles actions sont appropriées de la part d'un pays engagé dans des activités de maintien de la paix et de médiation et exhortons la Fédération de Russie à s'abstenir de nouvelles actions qui risqueraient d'exacerber encore une situation déjà tendue.

Nous tenons également à souligner que les actions militaires de la Russie ne sauraient être justifiées à travers une perception unilatérale de ce qui pourra réduire les tensions et ne sont pas conformes au rôle de la Russie en tant que soldat de la paix et médiateur neutre.

Le Canada est désolé d'apprendre qu'une caserne de soldats de la paix russes a été touchée par des tirs d'artillerie et qu'il y a eu des victimes parmi les soldats de la paix qui y étaient stationnés. Le Canada adresse ses condoléances à la Fédération de Russie pour la perte de son personnel.

Nous déplorons que le Bureau extérieur de Tskhinvali de la Mission de l'OSCE ait été touché lors des combats et sommes inquiets pour la sûreté du personnel qui se trouve encore dans ce bureau.

Nous demandons instamment à toutes les parties au conflit de permettre à la Croix-Rouge et à d'autres organisations humanitaires d'accéder à ceux qui ont besoin d'une aide humanitaire et médicale dans la zone du conflit.